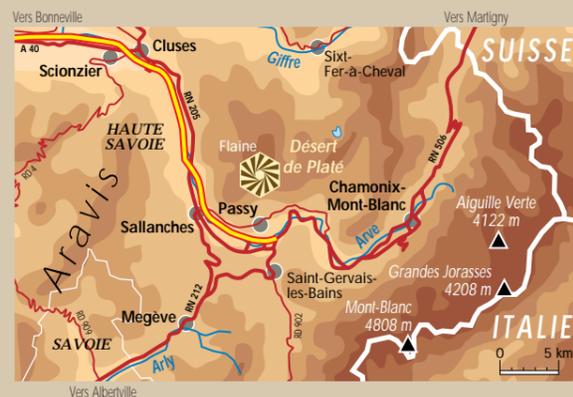


Le massif des aiguilles de Warens domine la vallée de l'Arve en offrant des vues exceptionnelles sur le massif du Mont-Blanc. Le désert de Platé, balcon calcaire suspendu au-dessus de Passy, doit sa richesse et son originalité géologiques au lapiaz qui le couvre : l'érosion a créé toute une palette de formes calcaires surprenantes. L'âpreté des lieux a conduit à une stricte sélection d'espèces animales et végétales parfois peu communes. L'homme est pourtant lui aussi venu s'installer là, posant quelques chalets d'alpage là où la pierre laisse un peu de place à l'herbe. Des sentiers de randonnée apportent également quelques notes de vie face à la puissance des éléments naturels.

Le site classé du désert de Platé, des aiguilles de Warens et de la montagne de Véran

En raison de son grand intérêt paysager, le désert de Platé et les sommets avoisinants sont protégés en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (décret du 3 décembre 1998). Le site classé s'étend sur les communes de Magland, Passy et Sallanches en Haute-Savoie. Il couvre une superficie de 1 980 hectares environ. En application de cette protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.



La préservation du site est l'affaire de tous



Respectez la nature et le paysage

Les alpages sont fragiles :
 - respectez la tranquillité des troupeaux,
 - ne circulez pas en dehors des sentiers,
 - ne laissez pas de trace de votre passage.

Diren Rhône-Alpes, Service de la protection et de la gestion de l'espace
 19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
 Tél : 04 72 13 83 13



Réalisation : Graphies Meylan - Décembre 1999 - Photographies : Diren, Graphies

SITE CLASSÉ

Le lapiaz

LE DÉSERT DE PLATÉ



HAUTE-SAVOIE





Une forteresse minérale

Le désert de Platé est un plateau calcaire ceinturé par une succession d'arêtes bien marquées : châteaux de Crans, Croix de fer, Grandes Platières... Viennent s'ajouter les majestueuses aiguilles de Warens et la montagne de Véran. On est ici dans le domaine privilégié du minéral. L'homme et la forêt n'atteignent que difficilement l'altitude de 1 800 m. Au-delà, l'herbe occupe la place que le rocher veut bien lui laisser. On y accède par Flaine, par le plateau d'Assy et la combe de Barmerousse ou par le GR 96 au nord et à l'est. Le site offre une situation de panoramas de qualité exceptionnelle vers le massif du Mont-Blanc au sud-est et vers celui des Aravis à l'ouest.



D'après les cartes 1/25 000 de l'IGN
© IGN, Paris 1997 - Autorisation n°50-9015



La dissolution du calcaire, due à l'action de l'acide carbonique formé par l'eau et le dioxyde de carbone, donne une solution composée d'ions calcium et carbonates.

Les ciselures de l'eau

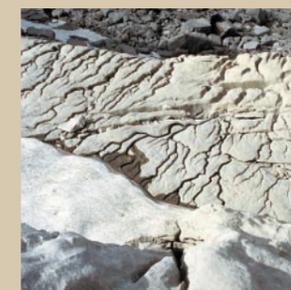
Le lapiaz de Platé est reconnu comme étant le plus grand d'Europe. Il recouvre la majeure partie du plateau, lui donnant à juste titre ce nom de « désert ». Les glaciers ayant dans un premier temps mis la roche à nu, celle-ci fut ensuite attaquée par la neige, le gel et le ruissellement. Les actions combinées de l'érosion mécanique et chimique par l'eau, variant selon la nature de la roche, ont engendré une extraordinaire richesse de formes. Des fissures et des rigoles pouvant atteindre un mètre de profondeur côtoient des cuvettes, cannelures, encoches, méandres, épines, « nids-de-poule »... Ces micro-reliefs s'étendent sur des kilomètres et sont favorisés par la



présence d'herbes, de mousses et de lichens producteurs de dioxyde de carbone, qui accélère la corrosion chimique.

Des espèces animales et végétales adaptées

Les zones rocheuses d'altitude sont particulièrement inhospitalières tant pour le règne végétal qu'animal. Sécheresse, variations de température, enneigement, rareté de la terre... sont autant de facteurs poussant à la sélection d'espèces particulièrement adaptées, souvent rares, parfois protégées. La flore comprend orchidées, gentianes, laïches et fougères. La faune compte des espèces prestigieuses : bouquetin et chamois, aigle royal et lagopède, tétras-lyre et grand tétras, gélinotte et bartavelle.



Le terme savoyard « lapiaz » vient du latin « lapis », pierre. Il désigne le champ de lapiés.

